

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	10 mars 2017	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	10 mars 2017	communautaires
		En exercice: 50
		Présents : 43
		Votants : 48

Séance du 20 mars 2017

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt mars deux mille dix-sept à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND (arrivée à 20 H 05), M. Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE (a quitté la séance à 19 h 45, a donné procuration à M. Thierry LEAU), M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Daniel EMERY (suppléant de Lionel BOUTIN), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC (est arrivé à 19 h 20), M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Frédérique COLAS, procuration à Mme Laurence MARCHAND,
Jean-Yves MESNY, procuration à M. Richard ZEIGER,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à M. Bernard MORAIN,
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT,
Mme Laure FARO, procuration à M. Guy BOURRAS,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY,
M. Rémi BICHEBOIS,
Mme Isabelle MICHAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Ludivine DUFOUR

Objet : règlement intérieur – déchèteries de Joigny et Saint-Julien-du-Sault

Objet : règlement intérieur – déchèteries de Joigny et Saint-Julien-du-Sault

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DCPPLSRC/2017/0089, du 8 février 2017, portant sur la mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération en date du 26 septembre 2011, relative au règlement de la déchèterie de Joigny,

Vu la délibération du 20 décembre 2017 relative aux modalités d'accueil des usagers à la déchèterie de Joigny et de Saint-Julien-du-Sault,

Considérant la réhabilitation de la déchèterie de Joigny et la mise en sécurité de la déchèterie de Saint-Julien-du-Sault, il est nécessaire de revoir le règlement intérieur,

Vu le conseil des maires réuni le 7 mars 2017,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les termes du nouveau règlement intérieur des déchèteries de Joigny et de Saint-Julien-du-Sault, en annexe,
- **autorise** le président ou son représentant à signer cette convention.



Pour copie conforme,
Pour le Président,

Date de réception
par la Préfecture : 31/03/2017

date de publication : 31/03/2017